

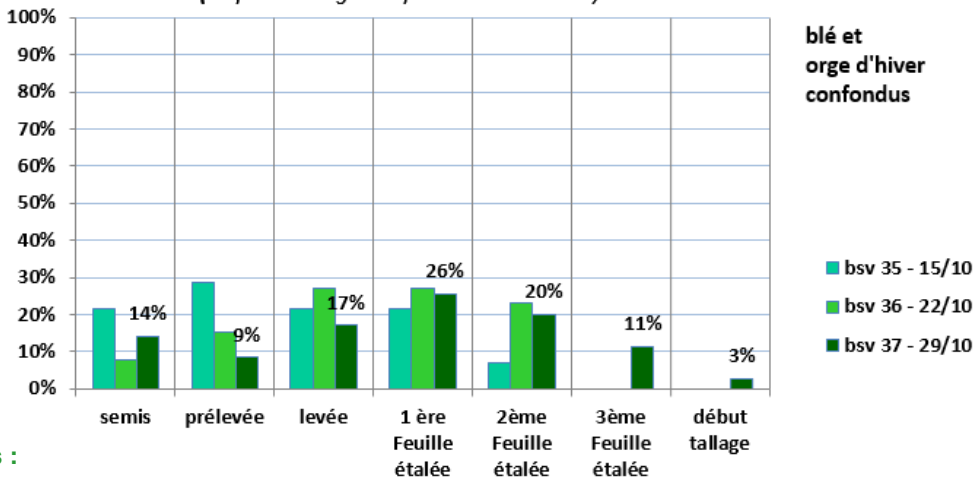
- BLE : Les semis progressent même si ils ne font que débuter pour certains secteurs. Les stades des céréales évoluent rapidement : la surveillance aux ravageurs d'automne reste primordiale dès la levée !
- COLZA : Larves d'altises en progression : à surveiller – Fin du risque pucerons.

## CEREALES

### BLE et ORGE D'HIVER

Cette semaine, 35 parcelles de blé et d'orge d'hiver ont été observées dont 5 parcelles de blé non semées à ce jour. La plupart des parcelles de blé est au stade « 1 à 2 feuilles ». 5 parcelles sont en cours de levée pour des semis du 14 au 19 octobre. La situation la plus avancée est au stade « début tallage » : CHEVIGNON semée le 28 septembre dans l'Aisne. Les 10 parcelles d'orge d'hiver vont du stade « levée » pour un semis du 14 octobre dans le Nord à « 3 feuilles » pour un semis du 4 octobre dans l'Aisne.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



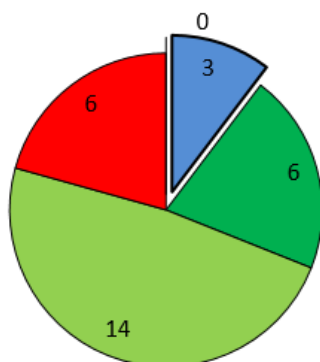
### Pucerons et Cicadelles :

#### Pucerons *Rhopalosiphum padi*

Sur 26 parcelles de céréales observées, 20 sont concernées par la présence de pucerons *Rhopalosiphum padi* dont :

- 14 parcelles de blé avec 1 à 45% des pieds porteurs. 3 situations dépassent le seuil de nuisibilité avec respectivement 10% (semis du 4 octobre – 3 feuilles), 22 % (semis du 11 octobre – 1 feuille) et 45 % des pieds avec présence de pucerons ailés et aptères (semis du 30 septembre – 2 feuilles).
- 6 parcelles d'orge d'hiver dont 3 situations avec plus de 10% des pieds porteurs d'au moins un puceron : 12 % pour 2 parcelles semées au 4 et 7 octobre et 15% pour une parcelle en cours de levée.
- Sur 6 plaques engluées relevées en blé et escourgeon, nous pouvons observer 9 à 25 individus, ce qui traduit le maintien des vols.

pucerons : Orge d'hiver et blé confondus  
pourcentage de plantes avec présence



stade de sensibilité : dès la levée

seuil : 10% de plantes avec présence

■ nb parcelles n'ayant pas atteint le stade de sensibilité

■ nb parcelles INDEMNES

■ nb parcelles avec présence SOUS LE SEUIL DE NUISIBILITE

■ nb parcelles avec SEUIL DE NUISIBILITE ATTEINT ou DEPASSE

■ nb parcelles ayant dépassé le stade de sensibilité

Rappelons que l'observation est primordiale dès la levée des céréales et que le piégeage est un indicateur d'activité, qui permet notamment de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles. Le seuil de nuisibilité se définit par observation des plantes. Cette observation est plus facile aux heures les plus chaudes de l'après-midi.



Puceron ailé sur orge d'hiver  
(photo prise à contre-jour)  
(source C.GAZET CA59/62)

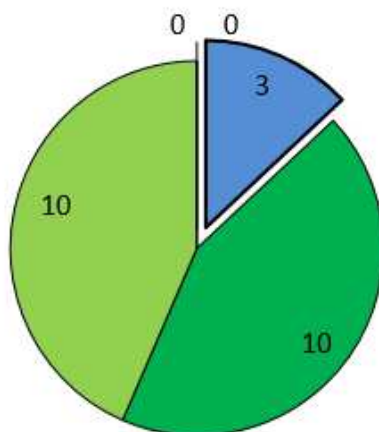
**Seuils de nuisibilité :** 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

### Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine, sur 20 plaques engluées relevées (blé et orge) : 10 présentent des captures de cicadelles *Psammotettix alienus* avec un nombre de captures allant de 1 à 8 individus.

**Aucune parcelle n'a atteint le seuil de nuisibilité cette semaine.**

### Cicadelles : Orge d'hiver et blé confondus présence sur piège



stade de sensibilité : dès la levée

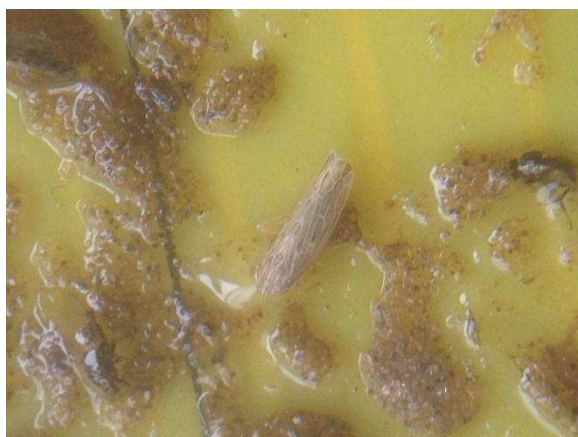
seuil : 30 individus

- nb parcelles n'ayant pas atteint le stade de sensibilité
- nb parcelles INDEMNES
- nb parcelles avec présence SOUS LE SEUIL DE NUISIBLE
- nb parcelles avec SEUIL DE NUISIBLE ATTEINT ou DEPASSE
- nb parcelles ayant dépassé le stade de sensibilité

**Seuils de nuisibilité :** devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

Le vol de cicadelles vecteurs des "pieds chétifs" semble s'atténuer maintenant mais attention aux confusions avec d'autres espèces.

**Pour rappel :** il existe un grand nombre d'espèces de cicadelles. Certaines de couleur verte sont plus facilement distinguables alors que pour d'autres de couleur grise c'est plus délicat. **Nous distinguons *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax.**



Cicadelle adulte *Psammotettix alienus*  
(source C.JOZEFJAK CERESIA)



Autres Cicadelles qui ne sont pas Psammotettix alienus (source C.GAZET CA59/62)

### Limaces :

Sur 18 pièges relevés, 1 situation compte 2 limaces grises adultes/m<sup>2</sup> pour du blé précédent colza en non labour. Quelques dégâts sont observés sur 5 parcelles de blé (1 à 10%) et 1 parcelle d'orge d'hiver en non labour avec 20% des plantes attaquées en précédent colza et 3 parcelles d'orge d'hiver.

#### Seuils indicatifs de nuisibilité :

- 1 à 20 limaces /m<sup>2</sup> : risque faible, continuer le suivi à vue.
- 2 à 50 limaces /m<sup>2</sup> : risque moyen continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m<sup>2</sup> : risque élevé.

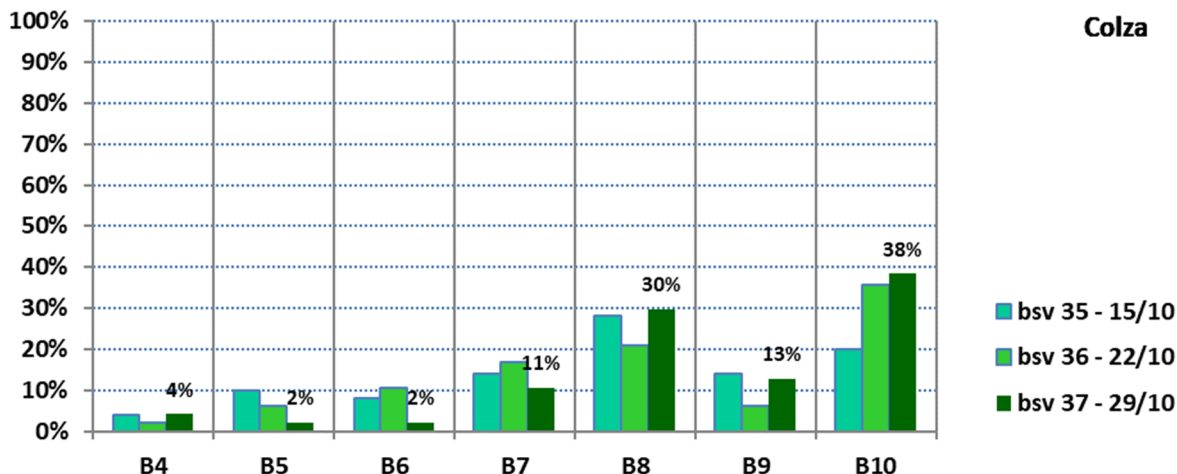
*Seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture. Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m<sup>2</sup>. Attention ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage utilisé (cf BSV 34 du 8 octobre 2019). Si vous utilisez un autre protocole, le seuil peut être différent.*

## COLZA

### Stades :

47 parcelles observées cette semaine.

#### Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



81% des parcelles sont à 8 feuilles ou plus

4% sont en retard de végétation au stade 4 feuilles et 15% sont entre les stades 5 et 7 feuilles.

**Les parcelles ont dépassé le stade de sensibilité pour les altises adultes ainsi que pour les limaces. Elles sont toutes au stade de sensibilité pour les larves d'altises.**

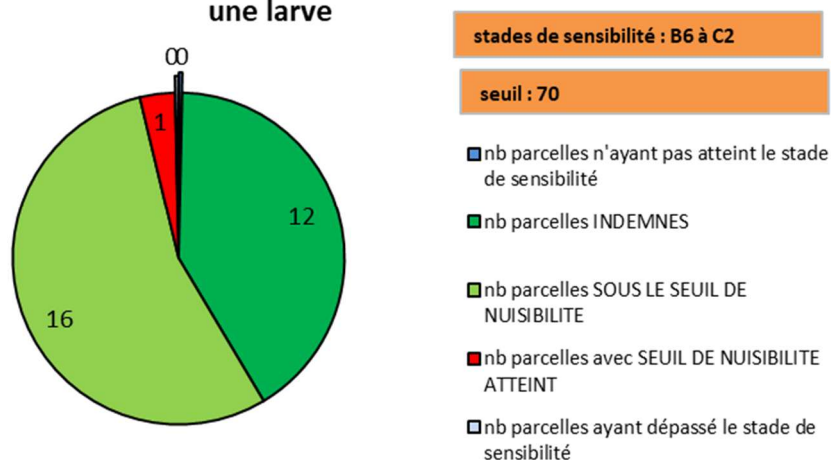
La plupart des parcelles a dépassé le stade de sensibilité pour les **pucerons** (durant les 6 premières semaines de végétation, soit le stade 6 feuilles environ).

Les pluies et les températures douces des dernières semaines ont été bénéfiques au développement du colza. Seules quelques parcelles en retard de végétation sont encore à surveiller. Les températures fraîches matinales enregistrées depuis dimanche vont permettre un ralentissement du développement des ravageurs.

## Larves d'altises en progression : à surveiller

Des **larves d'altises** sont observées dans 17 parcelles (contre 12 la semaine dernière) avec 1 à 90% de plantes touchées (moyenne de 35% contre 15% la semaine dernière). Une parcelle atteint actuellement le seuil de nuisibilité (cf. graphe).

### Altise d'hiver / Grosse altise : % de plantes avec au moins une larve

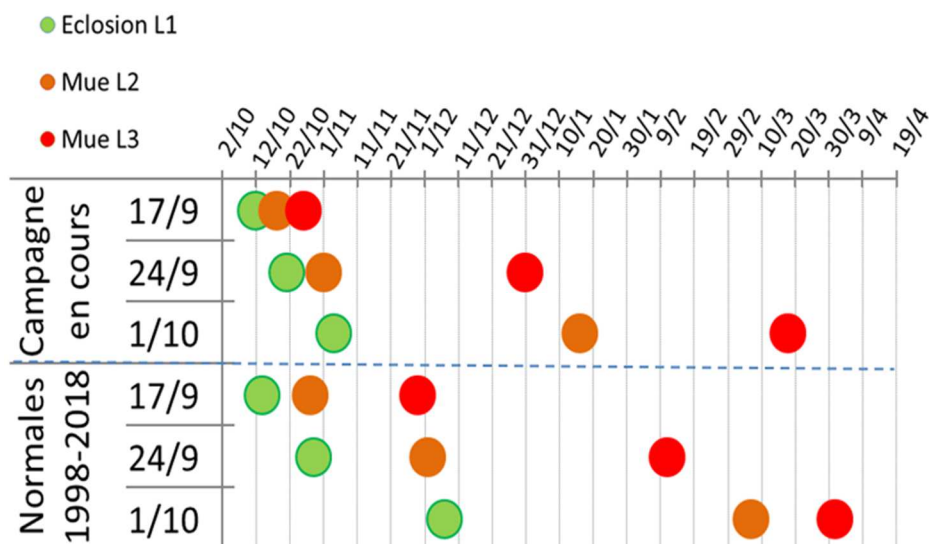


Larve d'altise dans pétiole (C.Gazet CA59-62)

Les larves apparaissent vers mi-octobre, en fonction des conditions météorologiques et des pics de vol des adultes. Elles sont de couleur blanche avec comme caractéristiques principales les **extrémités noires et 3 paires de fausses pattes** (cf. photo). Il faut continuer à les surveiller dans les pétioles des feuilles.

Le modèle ci-dessous présente les **périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes**. D'après celui-ci, les premiers stades larvaires L1 sont présents depuis le 12 octobre et les premiers stades L2 sont présents depuis le 18 octobre pour les départs de vols du 17 septembre.

Pour le pic de vol, identifié autour du 24 septembre, l'éclosion des premiers stades larvaires L1 ont eu lieu le 21 octobre et les premiers stades L2 devraient apparaître autour du 1<sup>er</sup> novembre. Grâce aux températures clémentes les éclosions sont légèrement plus précoces que la normale. Les températures plus fraîches affichées depuis dimanche devraient ralentir l'apparition des prochains stades larvaires. Ce graphique sera mis à jour toutes les semaines en fonction des températures relevées afin d'ajuster le prévisionnel.



Les **altises adultes** continuent d'être piégées dans 18 parcelles, à raison de 1 à 28 individus. Le pic de vol est dépassé, mais elles sont encore bien présentes. Les adultes sont encore susceptibles de pondre et d'entraîner la présence de larves plus tard en saison. Au vu du modèle de périodes potentielles d'apparition des larves, l'éclosion pour ces vols tardifs seraient au mieux en janvier et dépendront des conditions météorologiques.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

**Attention à l'identification des larves dans la cuvette, il est possible de trouver des larves de mouches mineuse en plus des larves d'altises. [Suivre ce lien pour plus d'informations](#)**

Sur 20 berlèses réalisées, 11 dénombrent des larves d'altises dans les pétioles à raison de 0,1 à 2 larves par plante.





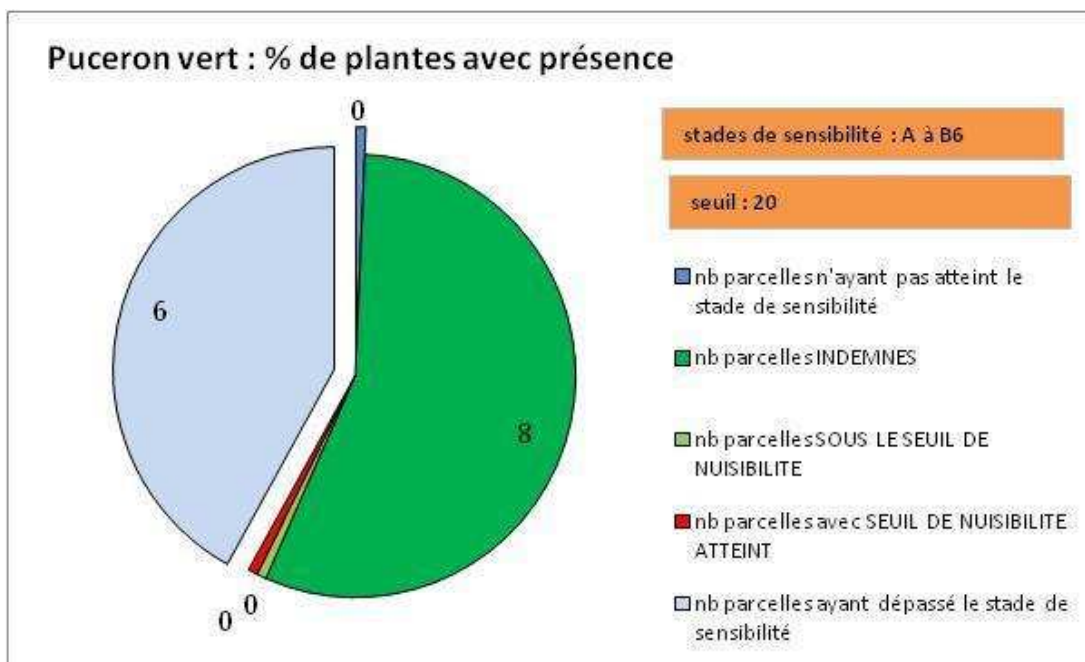
Colza larves d'altise à différents stades  
(Archives Terres Inovia)

**Seuils larves d'altises** : 70% des pieds présentant au moins une galerie de larves (équivalent à environ 2-3 larves par plante) de mi-octobre jusqu'au stade C2.

### Pucerons verts : présence en diminution – Fin du risque

Des **pucerons verts** sont observés dans 3 parcelles. Cependant, la grande majorité des parcelles dépasse le stade de sensibilité ou ne dépasse pas le seuil de nuisibilité (cf. graphe).

Leur présence diminue, ainsi que le nombre de parcelles encore au stade de sensibilité. Les conditions météorologiques pluvieuses et le retour des températures fraîches ne sont pas favorables à leur présence.



**Seuils pucerons** : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ)

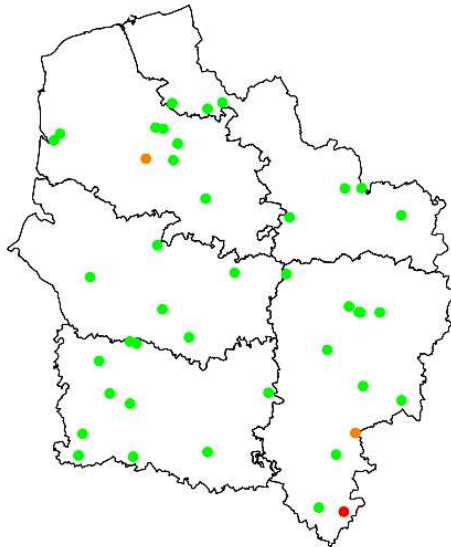
### Autres ravageurs

Des **tenthredes de la rave** adultes sont piégées dans une parcelle et des dégâts mineurs par leurs larves sont notifiés dans 1 parcelle également.

Les **charançons du bourgeon terminal** sont piégés dans 10 parcelles, à raison de 1 à 12 individus. Ce ravageur d'automne est potentiellement nuisible mais peu de dégâts ont historiquement été constatés dans la région.

Parcelles observées du 22 au 29 octobre 2019

Des dégâts de **mouche du chou** sur pivot sont également observés dans 4 parcelles.



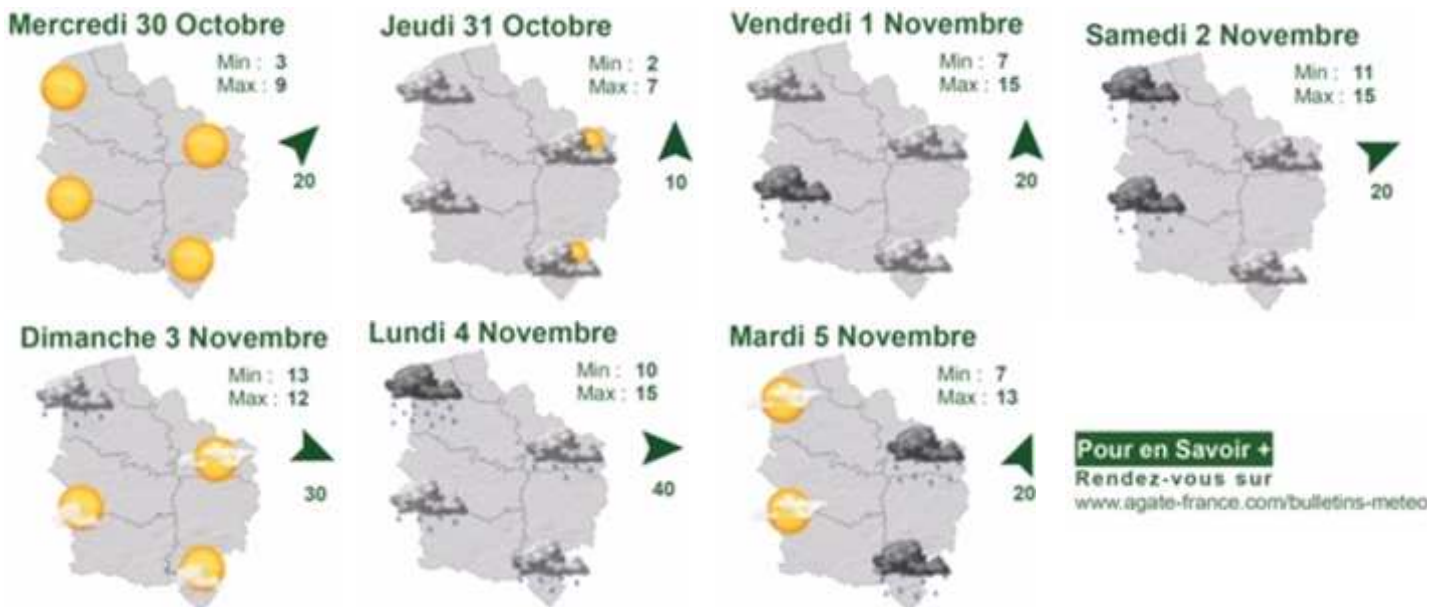
Larve et symptôme de mouche du chou sur Colza C.Gazet CA59-62

Piege : Nb de charancons du bourgeon terminal : ● [0 - 4] ● ]4 - 10] ● ]10 - 12]

### Maladies

Des macules de **Phoma** sont observées dans 19 parcelles à raison de 1 à 100% de plantes touchées. Rappel, la lutte contre le phoma passe par la résistance variétale. Les macules présentes actuellement sont sans conséquences sur le développement du colza.

## METEOROLOGIE



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. **Mais** : V. Duval - Fredon Picardie. **Protéagineux** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, I. Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais. **Betteraves** : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion Carole Bonneau - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

